

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 MAI 2023**

Délibération n°2023.05.105

**Délégation de service public par affermage du service
d'assainissement collectif sur le territoire de la commune de Roullet
Saint Estèphe - AGUR - Avenant n°4**

LE VINGT CINQ MAI DEUX MILLE VINGT TROIS à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 17 mai 2023

Secrétaire de Séance: Christophe DUHOUX

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **57**

Nombre de pouvoirs: **13**

Nombre d'excusés: **5**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER, DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Serge DAVID, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD, Corinne MEYER, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Brigitte BAPTISTE à Francis LAURENT, Jacky BONNET à Maud FOURRIER, Fadilla DAHMANI à Jérôme GRIMAL, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Gérard DESAPHY à Michaël LAVILLE, Sophie FORT à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jean-Luc FOUCHIER à Isabelle MOUFFLET, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique ARLOT, Patrick GRENIER à Michel ANDRIEUX, Benoît MIEGE-DECLERCQ à Corinne MEYER, Gilbert PIERRE-JUSTIN à François ELIE, Jean-Philippe POUSSET à Gérard LEFEVRE,

Excusé(s):

Françoise COUTANT, Françoise DELAGE, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER, Martine PINVILLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_105-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2023

Publication : 05/06/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2023

**DÉLIBÉRATION
N°2023.05.105**

Rapporteur : Monsieur HUREAU

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PAR AFFERMAGE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE ROULLET SAINT ESTEPHE - AGUR - AVENANT N°4

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : PRÉSERVER ET VALORISER LA NATURE

Enjeux : [20103 -2) FLEUVE ET COURS D'EAU]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 6 : *Accès à une eau potable de qualité*

ODD 12 : *Gestion durable des ressources naturelles,*

Par délibération n°85 du 16 février 2017, GrandAngoulême s'est vu transférer le contrat de délégation de service public pour l'exploitation du service d'assainissement collectif de la commune de Roulet-Saint-Estèphe, conclu le 22 décembre 2011 avec la société AGUR. L'échéance du contrat est le 31 décembre 2026.

Outre l'avenant n°1 relatif au transfert à GrandAngoulême, le contrat a fait l'objet d'un avenant n°2 en date du 6 septembre 2018 relatif à l'intégration des ouvrages nécessaires à la collecte et au traitement des eaux usées.

Un avenant n°3, en date du 31 décembre 2019, a été signé dans le cadre de la politique d'harmonisation tarifaire sur l'ensemble du territoire de l'agglomération (suppression de la part fixe/abonnement), ce qui a induit une valorisation de la part proportionnelle du délégataire.

Le présent projet d'avenant n°4 a pour objet d'acter les évolutions survenues au titre de l'exploitation du service d'assainissement, qui se traduisent par :

- une convention pour le rejet des eaux usées de Roulet-Saint-Estèphe dans le réseau de La Couronne et le traitement à la station d'épuration des Murailles (Fléac),
- un ajout de prix au BPU pour le géoréférencement des ouvrages neufs ou renouvelés en classe « A ».

De plus, une actualisation du règlement de service est à réaliser (médiation de l'eau, Règlement Général sur la Protection des Données, etc.).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_105-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2023

Publication : 05/06/2023

Enfin, en raison du remplacement de l'indice électricité et de l'indice des canalisations, la formule d'actualisation des tarifs de base du Délégué doit être mise à jour.

Ces modifications prendront effet à la date de notification de l'avenant n°4.

L'avenant consécutif n'a pas d'incidence financière.

Il n'y a donc pas lieu de recueillir l'avis de la Commission d'ouverture des plis prévu à l'article L1411-6 du Code général des collectivités territoriales.

Je vous propose donc :

D'APPROUVER l'avenant n°4 au contrat de délégation de service public par voie d'affermage pour l'exploitation du service d'assainissement collectif sur la commune de Roulet-Saint-Estèphe avec AGUR.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les documents afférents à cet avenant.

Pour : 70 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_105-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2023

Publication : 05/06/2023

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE
GRAND ANGOULEME**

**SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
Roullet Saint Estephe**

AVENANT N°4

Au contrat du 22 décembre 2011
visé le 23 décembre 2011 par la Préfecture d'Angoulême
Pour l'exploitation par affermage du service public
d'assainissement collectif de
Roullet Saint Estephe

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

La COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME, représentée par son Président Monsieur Xavier BONNEFONT, dûment habilité à signer le présent avenant par délibération du xxxxxx et désignée dans ce qui suit par l'appellation

« la Collectivité »,
D'une part,

ET,

La société AGUR SAS, représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Pierre ETCHART, et désignée dans ce qui suit par l'appellation

« le Déléataire »,
D'autre part,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_105-DE

Accusé certifié exécutoire

Roullet Saint Estephe – Exploitation du service public d'assainissement collectif – Avenant n°4 - 1/5

Publication : 05/06/2023

IL A ETE EXPOSE CE QUI SUIIT :

Par contrat en date du 22 décembre 2011, reçu en préfecture le 23 décembre 2011, la Commune de ROULLET SAINT ESTEPHE a confié l'exploitation de son service public de l'assainissement collectif en affermage à la société AGUR

Ce contrat prend a été modifié par 3 avenants.

Par arrêté préfectoral du 16 décembre 2016, la communauté d'agglomération de Grand Angoulême a été créée au 1^{er} janvier 2017 par fusion des communautés de communes de Braconne et Charente, Charente Boème Charraud et Vallée de l'Echelle et de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême. Elle exerce depuis la compétence assainissement.

Outre l'avenant n°1 relatif au transfert à GrandAngoulême, le contrat a fait l'objet d'un avenant n°2 en date du 6 septembre 2018 relatif à l'intégration des nouveaux ouvrages nécessaires à la collecte et au traitement des eaux usées.

Un avenant n°3, en date du 31 décembre 2019, a été signé dans le cadre de la politique d'harmonisation tarifaire sur l'ensemble du territoire de l'agglomération (suppression de la part fixe /abonnement), ce qui a induit une valorisation de la part proportionnelle du délégataire.

Le présent projet d'avenant n°4 a pour objet d'acter les évolutions survenues au titre de l'exploitation du service d'assainissement, qui se traduisent par :

1. Une convention pour le rejet des eaux usées de Roulet Saint Estèphe (AGUR) dans le réseau de La Couronne et leur traitement à la station d'épuration des Murailles (Fléac).
2. Une actualisation du contrat (médiation de l'eau, RGPD, géoréférencement...).
3. Une actualisation du règlement de service (médiation de l'eau, RGPD, etc....).
4. Un ajout de prix au BPU pour le géoréférencement des ouvrages neufs ou renouvelés en classe « A »
5. Enfin, en raison du remplacement de l'indice électricité, et de l'indice des canalisations, la formule d'actualisation des tarifs de base du Délégataire doit être mise à jour.

Ces modifications prendront effet à la date de notification de l'avenant n°4

EN CONSEQUENCE, IL A ETE CONVENU DE CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1. CONDITIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DES ABONNES LIMITROPHES DE LA COMMUNE ROULLET-SAINT- ESTEPHE

La convention en annexe n°1 a pour objet de définir les modalités techniques et financières du transfert des effluents des abonnés limitrophes collectés sur la commune Roulet-Saint-Estèphe dans le réseau de la régie assainissement de GrandAngoulême (au niveau de la commune de La Couronne) et de leur traitement à la station d'épuration Les Murailles(Fléac).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_105-DE

Accusé certifié exécutoire

Roulet-Saint-Estèphe – Exploitation du service public d'assainissement collectif – Avenant n°4 - 2/5

Publication : 05/06/2023

ARTICLE 2. MODIFICATION DU CONTRAT

*Dans le contrat création de plusieurs articles

5.6 Le médiateur de la consommation

« En cas de litige et si ce litige n'a pas pu être réglé dans le cadre d'une réclamation écrite préalable exprimée auprès de ce service, les abonnés peuvent saisir le médiateur de la consommation (Médiation de l'eau, BP 40463, 75366 Paris Cedex 08 – contact @mediationeau.fr).

Le délégataire s'engage à une information préalable des abonnés sur ce dispositif, et à instruire systématiquement les dossiers qui lui seront présentés par le médiateur de la consommation. »

2.8.3. bis Application du règlement général sur la protection des données

« Le délégataire est responsable du traitement des données. Pendant la durée du contrat, le délégataire assure la collecte et le stockage des données à caractère personnel du service délégué conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles et à la libre circulation de ces données. La loi de 1978 a été aussi modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018. Il s'engage notamment à

- traiter les données pour les seuls besoins du service

- garantir aux abonnés leurs droits instaurés par le Règlement Général sur la Protection des Données. »

2.8.1.4 Guichet unique

« Conformément aux dispositions des articles R554-7 et suivant du code de l'Environnement, le délégataire procède au référencement initial et au zonage du réseau sur le guichet unique prévu à l'article L554-2 du CE. Il réalise les mises à jour nécessaires dans les délais et formats prescrits par la réglementation.

Lorsqu'annuellement le délégataire procède à la déclaration prévu à l'article R554-10 du CE, il intègre dans les données celles relatives au réseau exploité dans le cadre du présent contrat.

Le délégataire réalise et met à jour, en utilisant le meilleur fond de plan géoréférencé disponible, une cartographie numérique du réseau dont la classe de précision, au sens de l'arrête du 15 février 2012, est :

-pour les ouvrages enterrés existants avant le début de contrat : classe de précision C

-pour les ouvrages neufs ou renouvelés : classe de précision A

Il intégrera au plan de zonage, sous réserve de sa part, les éléments provenant des investigations complémentaires prévues à l'article R554-23 du CE.

Le délégataire s'acquitte chaque année de la redevance prévue à l'article L554-5 de la CE au titre des ouvrages exploités au 31 décembre de l'année précédente dans le cadre du présent contrat. »

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_105-DE

Accusé certifié exécutoire

Roulet-Saint-Etienne

Publication : 05/06/2023

ARTICLE 3. MODIFICATION DU REGLEMENT DE SERVICE

*Dans le règlement de service, création d'un article

3.7 Le médiateur de la consommation

« En cas de litige avec le Service de l'Assainissement collectif, et si ce litige n'a pas pu être réglé dans le cadre d'une réclamation écrite préalable exprimée auprès de ce service, les abonnés peuvent saisir le médiateur de la consommation (Médiation de l'eau, BP 40463, 75366 Paris Cedex 08 – contact @mediationeau.fr).

Le Service de l'Assainissement collectif s'engage à une information préalable des abonnés sur ce dispositif, et à instruire systématiquement les dossiers qui lui seront présentés par le médiateur de la consommation. »

Dans le règlement de service, création d'un article

2.4 Données à caractère personnel

« L'exploitant conserve dans ses fichiers des données à caractère personnel des abonnés. Ces fichiers sont gérés en conformité avec la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés selon le règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles et à la libre circulation de ces données par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018.

La collecte de certaines données est obligatoire car nécessaire à l'exécution du service, notamment les noms, prénom, adresse du client ainsi que l'historique des volumes consommés ou l'utilisation d'une autre ressource que le réseau public.

D'autres données facultatives destinées à améliorer le service qui vous est rendu sont collectées avec votre consentement, notamment vos coordonnées mail ou téléphoniques, coordonnées bancaires.

Les données sont conservées par l'exploitant pour la gestion des contrats et du service pendant toute la durée du contrat et 5 ans à compter de sa résiliation.

Vous disposez d'un droit d'accès, d'un droit de rectification dans le cas où les données s'avèreraient inexactes, incomplètes ou périmées et d'un droit de limitation ou d'opposition à la conservation ou l'utilisation des données non obligatoires.

Vous pouvez exercer ces droits auprès de l'exploitant.

Vous pouvez aussi introduire un recours auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. »

Ces rajouts d'articles seront intégrés dans la version consultable sur l'agence en ligne du délégataire dès la notification faite par les services de GrandAngoulême. Le délégataire émettra une communication via la prochaine facture de l'eau pour informer les usagers de la mise à jour du règlement de service.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_105-DE

Accusé certifié exécutoire

Roulet-Saint-Etienne

Publication : 05/06/2023

Roulet-Saint-Etienne – Exploitation du service public d'assainissement collectif – Avenant n°4 - 4/5

ARTICLE 4. **MODIFICATION DE LA BPU**

L'annexe n°2 a pour objet de définir les modalités financières suite à la création de l'article 2.8.1.4 dans le contrat. L'ajout d'un libellé de prix dans le BPU est nécessaire.

1.1 Géoréférencement en classe « A » des ouvrages neufs ou renouvelés-Report sur le SIG : 38€ HT/unité

ARTICLE 5. **MODALITES D'INDEXATION DU TARIF DE BASE DE LA PART DU DELEGATAIRE.**

L'indice d'électricité [351001] tarif Basse tension prix départ usine défini à l'article 8.5 du contrat a cessé d'être publié (Moniteur) et il a été remplacé par l'indice Electricité tarif bleu professionnel option heures creuses base [351106] avec un coefficient de substitution de 1,0835. [351106] est ensuite remplacé par l'indice d'électricité tarif bleu professionnel option heures creuses [35111407] avec un coefficient de substitution de 1,0000. Et celui-ci a été remplacé par l'indice d'électricité sous le nouveau code [010534763] avec un coefficient de raccordement de 1,1722.

De plus, l'indice des canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux [TP10a] de l'article 8.5 du contrat est remplacé par l'indice [TP001710998--base 100 en 2010], avec l'application du coefficient de raccordement 1.2701

ARTICLE 6. **DOCUMENTS ANNEXES AU CONTRAT**

- ANNEXE 1 : Convention pour le rejet dans le réseau de la Régie assainissement du GrandAngoulême et le traitement à la station d'épuration les Murailles des eaux usées des abonnés limitrophes de la commune Roulet-Saint-Estéphe
- ANNEXE 2 : Bordereau pour travaux de branchement particulier d'assainissement collectif

ARTICLE 7. **DATE D'EFFET – DISPOSITIONS ANTERIEURES**

Le présent avenant au contrat prend effet à sa date de notification si celle-ci est postérieure.

Toutes les clauses du contrat initial et de ses avenants subséquents, non contredites ou modifiées par le présent avenant, demeurent applicables.

A Angoulême, le

Pour la Collectivité
Le Président

Pour le Délégué
Le Directeur Régional

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_105-DE

Accusé certifié exécutoire

Roulet-Saint-Estéphe – Exploitation du service public d'assainissement collectif – Avenant n°4 - 5/5

Publication : 05/06/2023

Département de la Charente

GrandAngoulême



ANNEXE 1

CONVENTION POUR LE REJET DANS LE RESEAU DE LA REGIE ASSAINISSEMENT DU GRANDANGOULEME ET LE TRAITEMENT A LA STATION D'EPURATION LES MURAILLES DES EAUX USEES DES ABONNES LIMITROPHES DE LA COMMUNE ROULLET-SAINT- ESTEPHE

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

La **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME**, représentée par son Président Monsieur Xavier BONNEFONT, dûment habilité à signer et désignée dans ce qui suit par l'appellation

« **la Collectivité** »,
D'une part,

ET,

La **société AGUR SAS**, représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Pierre ETCHART, et désignée dans ce qui suit par l'appellation

« **le Déléataire** »,
D'autre part,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_105-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2023

Publication : 05/06/2023

Il a été exposé ce qui suit :

Par arrêté préfectoral du 15 décembre 2016, la communauté d'agglomération de GrandAngoulême a été créée au 1er janvier 2017 par fusion des communautés de communes de Braconne et Charente, Charente Boème Charraud et Vallée de l'Echelle et de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême. Elle exerce depuis la compétence assainissement.

Les eaux usées des abonnés limitrophes collectées sur la commune de Rouillet-Saint-Estèphe secteur de « Chez Dion-Le Patis-La Boème » sont rejetées dans le réseau de la régie assainissement de GrandAngoulême et traitées à la station d'épuration de Les Murailles à Fléac.

L'exploitation du service d'assainissement est déléguée à la société AGUR sur la commune de Rouillet-Saint-Estèphe et s'effectue en régie sur la commune de La Couronne.

Il convient de fixer les modalités techniques et financières du transfert des effluents entre les deux exploitants et de leur traitement à la station d'épuration de Les Murailles.

En conséquence il a été convenu ce qui suit :

1. Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités techniques et financières du transfert dans le réseau de la régie assainissement de GrandAngoulême (au niveau de la commune de La Couronne) des effluents des abonnés limitrophes collectés sur la commune Rouillet-Saint-Estèphe et de leur traitement à la station d'épuration Les Murailles.

2. Nature des effluents admis

Les branchements et réseaux de collecte des effluents sur la commune de Rouillet-Saint-Estèphe concernés par la présente convention sont de type séparatif et ne collectent que des eaux usées domestiques.

Conformément au contrat de DSP, AGUR assurera la police des branchements neufs notamment afin de constater le non raccordement des eaux pluviales.

Pourront éventuellement être collectées des eaux usées non domestiques à condition qu'une convention précisant les limites et modalités techniques du déversement soit passée entre l'utilisateur et la collectivité après avis préalable du délégataire du service d'assainissement collectif concerné.

3. Points de déversement

Les abonnés limitrophes concernés sont situés :

- Lieu-dit Chez Dion
- Lieu-dit Le Patis-La Boème

dont l'exploitation est assurée par la société AGUR, le délégataire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-2000718217 - 021210021

Accusé de réception

Réception par le préfet : 05/06/2023

Publication : 05/06/2023

4. Conditions financières

La régie assainissement de GrandAngoulême facturera le traitement des eaux usées au délégataire du service d'assainissement de la commune de Roulet-Saint-Estèphe au tarif suivant : 0,34 € HT/m3 traités valeur 2021.

Ce tarif est révisable.

Les facturations seront établies sur la base du volume facturé aux abonnés de la commune de Roulet raccordés à la station d'épuration de la Murailles (listing en annexe). La régie assainissement de GrandAngoulême sollicitera le délégataire en début d'année n pour avoir accès aux volumes de l'exercice n-1 des abonnés concernés et émettre ensuite le titre de recettes correspondant (sur la base du tarif actualisé de l'année n par le volume relevé).

Révision annuelle de tarif

Le tarif est indexé une fois par an au 1^{er} janvier en application de la formule suivante, qui est celle de l'article 8.5 du contrat du service assainissement collectif de Roulet-Saint-Estèphe:

$$P_n = P_o \times k$$

- Où **P_o** est le tarif de base et **P_n** est le tarif qui s'applique au 1^{er} janvier de l'année n ;

$$k = 0.15 + 0.44 \frac{ICHT - E}{ICHT - E_o} + 0.15 \frac{010534763}{010534763_o} + 0.25 \frac{Fsd1}{Fsd1_o} + 0.01 \frac{001710998}{001710998_o}$$

- Le coefficient k est arrondi au dix millième le plus proche (4 décimales), les calculs intermédiaires étant menés au cent millième le plus proche (5 décimales).
- La valeur des indices est celle définitive du mois de juin de l'année n-1. Ainsi, la valeur initiale des paramètres ci-dessus est :

Indice	Valeur juin 2022	Descriptif de l'indice
ICHT-E	124,1	Indice du coût horaire du travail-Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution -base 100 au 01/12/2021
010534763	132,5	Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français – CPF 35.11 et 35.14 – Électricité tarif bleu professionnel option heures creuses
Fsd1	190,1	Frais et service divers, base 100 en 2021
001710998	124,5	Indice des canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux base 100 sur 2010

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230528-2023_05_105-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2023

Publication : 05/06/2023

Les tarifs ainsi indexés sont arrondis à deux décimales pour l'abonnement et à trois décimales pour la partie proportionnelle.

Le tarif de base est appliqué sans indexation sur la première année de consommation.

5. Application

Cette convention est notifiée pour application au délégataire du service d'assainissement collectif de Roullet-Saint-Estèphe ainsi qu'à la régie assainissement de GrandAngoulême.

La présente convention prend effet à sa date de notification.

L'échéance de la convention est la même que celle du contrat de gestion du service assainissement de Roullet Saint Estèphe par AGUR.

Fait A ANGOULEME, le

Le Président,

Le Délégué

Xavier BONNEFONT

AGUR

ANNEXE : Listing des abonnés concernés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_105-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2023

Publication : 05/06/2023

ANNEXE ROULLET GA Listing des relevés abonnés limitrophes lotissement Patis Dior

CTA - N° de col	CTA - Ancien n° CTA - Etat du contrat	CTA - Date de mise en service	CTA - Date de réalisation du contrat	CTA - Nom du client titulaire	TIT - Prénom du client titulaire	CTA - Adresse de livraison	CTA - Adresse postale du client titulaire	CTA - Adresse de livraison	CTA - Adresse postale du client titulaire	CTA - Traité de facturation principal	Volume en attente	CTA - Date du dernier relevé	CTA - Dernier index relevé	CTA - Date de l'avant dernier relevé	CTA - Avant dernier index relevé	Date de relève	Index de relève	CSO - Année de la consommation	CSO - Total volume facturé d'eau	CTA - Catégorie d'abonnement	CTA - Catégorie de facturation	LIV - N° appareil du compteur	LIV - Recouvrement
1078201	628700000130	En service	16/03/19	GAUTHIER PHILIPPE		ROULLET ST E RUE DU PATI LE COU QUERN 007 GRAND AN NON		1 06/01/2022				797	2022	10	2022	10	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	121IA531760	RACCORDE			
1078202	628700000101	En service	15/10/01	PARANTEAU RENE		ROULLET ST ECHEZ DION 6 13 CHEMIN DE 1007 GRAND AN 28/09/2022		36 06/01/2022				981	2022	51	2022	81	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	121IA531760	RACCORDE			
1078204	628700000101	En service	15/10/01	FEVRIER PHILIPPE		ROULLET ST E CHEMIN CHEZ 10 CHEMIN CH 007 GRAND AN 28/09/2022		66 04/01/2022				960	2022	80	2022	80	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	121IA531755	RACCORDE			
1079673	628700000124	En service	01/07/16	DRAGONE LUC		ROULLET ST ECHEZ DION 6 16 RUE DU PAT 007 GRAND AN 28/09/2022		61 05/01/2022				1179	2022	78	2022	78	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	121IA531761	RACCORDE			
1079675	628700000124	En service	25/06/18	VIGNE FRANCK		ROULLET ST E4 RUE DU PAT 4 RUE DU PAT 007 GRAND AN 28/09/2022		1310 29/09/2021				1297	2022	13	2022	13	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2008419208	RACCORDE			
1079676	628700000124	En service	13/01/09	LAGRANGE SELUDOVIC ET K		ROULLET ST E2 RUE DU PAT 2 RUE DU PAT 007 GRAND AN 24/09/2021		1105 15/09/2020				964	2022	192	2022	192	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2009448372	RACCORDE			
1079721	628700000164	En service	16/09/14	DROULIN MELI ET OLLION JUR		ROULLET ST ELOT LE PATIS LOTISSEMENT 007 GRAND AN 03/10/2022		91 26/01/2022				1442	2022	133	2022	133	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	121IA531644	RACCORDE			
1079724	628700000164	En service	24/03/14	DUPUY CHARITAL		ROULLET ST E LE PATIS 7 RUE 17 LOT MARCOT 007 GRAND AN 28/09/2022		894 24/09/2021				927	2022	87	2022	87	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2010804762	RACCORDE			
1079725	628700000164	Réalisé suite à 20/09/22	27/03/17	EGALE SANDRA		ROULLET ST ECHEZ 502 LE 13 CHEZ JEANN 007 GRAND AN 24/09/2021		1174 14/09/2020				1054	2022	123	2022	123	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	121IA531754	RACCORDE			
1079726	628700000164	En service	24/08/21	CHUMMUN ET SAMIR ET LUC		ROULLET ST ECHEZ 501 LE 1 LE PATIS 9 RU 007 GRAND AN 28/09/2022		591 24/09/2021				411	2022	180	2022	180	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2010804780	RACCORDE			
1079728	628700000164	En service	15/04/10	FEL CINDY - MARCALLE		ROULLET ST E LE PATIS 1 LO 1 LOTISSEMENT 007 GRAND AN 28/09/2022		169 05/01/2022				1822	2022	227	2022	227	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	121IA531751	RACCORDE			
1079732	628700000164	En service	25/03/15	PERODEAU NATHALIE		ROULLET ST E LE PATIS 23 R 23 RUE MARCOT 007 GRAND AN 28/09/2022		1326 24/09/2021				1206	2022	120	2022	120	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2010814424	RACCORDE			
1079733	628700000164	En service	22/04/10	LRIGNAUD - FJ JEAN PAUL		ROULLET ST ELIEU DIT LE P/ 25 RUE MARCOT 007 GRAND AN 28/09/2022		961 24/09/2021				873	2022	86	2022	86	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2009448099	RACCORDE			
1079734	628700000164	En service	26/06/10	HILARION FRA ET MME DUTIN		ROULLET ST E LE PATIS 5 RUE LE PATIS 5 RU 007 GRAND AN 28/09/2022		1315 24/09/2021				1159	2022	156	2022	156	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2010804793	RACCORDE			
1079735	628700000164	En service	26/06/10	LABRIT CYNDIA		ROULLET ST ECHEZ 500 LE 4 RUE MARCE 007 GRAND AN 28/09/2022		806 29/09/2021				703	2022	103	2022	103	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2010804762	RACCORDE			
1079736	628700000164	En service	03/08/19	MOUNIER ELODIE		ROULLET ST E LE PATIS 10 RI 10 RUE MARCOT 007 GRAND AN 17/10/2022		72 04/01/2022				978	2022	85	2022	85	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	121IA531750	RACCORDE			
1079737	628700000164	En service	02/05/22	SOLLAT ET D'HTBAUT ET C.		ROULLET ST E LE PATIS 13 RI 13 RUE MARCOT 007 GRAND AN 05/10/2022		82					2022	36	2022	36	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	121IA531702	RACCORDE			
1079738	628700000164	En service	26/10/20	QUILLOT MARIE CHRIST		ROULLET ST ECHEZ 502 LE 19 RUE MARCOT 007 GRAND AN 28/09/2022		746 29/09/2021				654	2022	92	2022	92	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2010814421	RACCORDE			
1079740	628700000164	En service	27/04/10	ZANZOU ABDELMAJID		ROULLET ST ECHEZ 501 LE 18 RUE MARCE 007 GRAND AN 28/09/2022		712 18/10/2021				652	2022	60	2022	60	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2008803883	RACCORDE			
1079748	628700000164	En service	31/05/11	SACRISTE JEAN-CLAUDE		ROULLET ST E LE PATIS 21 R LE PATIS 21 RI 007 GRAND AN 28/09/2022		56 03/01/2022				651	2022	77	2022	77	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	121IA531747	RACCORDE			
1079750	628700000164	En service	28/02/20	LANDRIER THIB ET BROUILLET		ROULLET ST E LE PATIS CIDE2 RUE MARCE 007 GRAND AN 28/09/2022		1148 24/09/2021				1026	2022	122	2022	122	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2010814395	RACCORDE			
1080091	628700000168	En service	26/06/18	SARAZIN MELANIE		ROULLET ST E RUE DU 18 RUE DU PA 007 GRAND AN 28/09/2022		102 24/09/2021				75	2022	27	2022	27	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	121IA531428	RACCORDE			
1080093	628700000168	En service	27/08/18	HERNAN ET GIRARD		ROULLET ST ELOT CHEZ DIO 14 RUE DU PA 007 GRAND AN 28/09/2022		460 24/09/2021				347	2022	113	2022	113	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	121IA531474	RACCORDE			
1080094	628700000168	En service	28/08/18	PELLOUIN VALERIE		ROULLET ST E 12 RUE DU PA 12 RUE DU PA 007 GRAND AN 28/09/2022		302 24/09/2021				223	2022	79	2022	79	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	121IA531470	RACCORDE			
1080103	628700000168	En service	14/12/21	TROGER MAILYS		ROULLET ST ELOT 20 RUE DR RUE DU PATIS 007 GRAND AN 28/09/2022		164					2022	30	2022	30	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	118JA199612	RACCORDE			
1080110	628700000168	En service	19/02/19	KUNTZ ET DA ANTHONY ET		ROULLET ST ECHEZ DION 8 124 RUE MARCOT 007 GRAND AN 28/09/2022		349 24/09/2021				229	2022	120	2022	120	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	118JA199661	RACCORDE			
1080142	628700000168	En service	25/02/20	LAURENDE ET PERORE		ROULLET ST ECHEZ DION 16 16 RUE DU PA 007 GRAND AN 28/09/2022		179 18/10/2021				88	2022	91	2022	91	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	118JA118173	RACCORDE			
1313248		Réalisé suite à 21/09/22	30/12/22	MOREAU MICK		ROULLET ST ECHEZ 502 LE 12 RUE DE LA 007 GRAND ANGOULEME							2022	0	2022	0	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	121IA531754	RACCORDE			
1317636		En service	31/12/22	LE PEVEDIC YANN		ROULLET ST ECHEZ 502 LE 12 RUE MARCOT 007 GRAND ANGOULEME							2022	0	2022	0	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	121IA531754	RACCORDE			

ANNEXE ROULLET GA Listing des relevés abonnés limitrophes route de Nersac

CTA - N° de col	CTA - Ancien n° CTA - Etat du contrat	CTA - Date de mise en service	CTA - Date de réalisation du contrat	CTA - Nom du client titulaire	TIT - Prénom du client titulaire	CTA - Adresse de livraison	CTA - Adresse postale du client titulaire	CTA - Adresse de livraison	CTA - Adresse postale du client titulaire	CTA - Traité de facturation principal	Volume en attente	CTA - Date du dernier relevé	CTA - Dernier index relevé	CTA - Date de l'avant dernier relevé	CTA - Avant dernier index relevé	Date de relève	Index de relève	CSO - Année de la consommation	CSO - Total volume facturé d'eau	CTA - Catégorie d'abonnement	CTA - Catégorie de facturation	LIV - N° appareil du compteur	LIV - Recouvrement
1078161	628700000007	En service	26/09/18	MONTANON PASCAL LAFO		ROULLET ST ECHEZ 178 LES LES AUBREAU 007 GRAND AN NON		10/09/2022				1149 27/09/2021	1051	2022	88	2022	88	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2008383019	RACCORDE		
1078163	628700000008	En service	01/09/21	PEREIRA CON JOSE		ROULLET ST E 08 ROUTE DE 1007 GRAND AN NON		1853 16/10/2022				1705	2022	148	2022	148	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2008383019	RACCORDE			
1078164	628700000009	En service	15/10/01	AFGOUN SIMONE		ROULLET ST ELA BOEME CIE 108 ROUTE DE 007 GRAND AN NON		27/09/2022				722 15/10/2021	696	2022	26	2022	26	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2010803932	RACCORDE		
1078165	628700000009	En service	27/07/05	GIRARD JEAN FRANCOIS		ROULLET ST ELGT 3 CIDEX 18 RUE BEDZIN 007 GRAND AN NON		27/09/2022				26 15/10/2021	26	2022	0	2022	0	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2008383017	RACCORDE		
1078166	628700000009	En service	18/06/10	POTIER CYRIL		ROULLET ST ELA BOEME CIE LA BOEME CIE 007 GRAND AN NON		27/09/2022				136 15/10/2021	108	2022	28	2022	28	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	118JA209670	RACCORDE		
1078169	628700000009	En service	04/08/21	GARRAUD ALEXANDRE		ROULLET ST ECHEZ 182 LA I 2 IMPASSE DE 007 GRAND AN NON		02/11/2022				478 24/09/2021	313	2022	0	2022	0	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	121IA535342	RACCORDE		
1078171	628700000009	En service	27/02/09	DEVIC AZRUDIN		ROULLET ST ELA BOEME ROTRE DE NERS 007 GRAND AN NON							2022	127	2022	127	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2008419009	NON TAXE			
1079573	628700000123	En service	02/04/08	DIAZ MANUEL		ROULLET ST ELIEU DIT DE LA BOEME 96 007 GRAND AN NON		27/09/2022				798 15/10/2021	762	2022	36	2022	36	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2008440237	RACCORDE		
1079719	628700000162	En service	25/06/21	SUZGAN CLEY ELEMENCE		ROULLET ST EA RES LA BOE CIDEX 505 47 007 GRAND AN NON		07/09/2022				407 07/01/2022	402	2022	113	2022	113	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	121IA531757	RACCORDE		
1079778	628700000165	En service	24/05/13	LETRADO CAMILLE		ROULLET ST E31 RUE DE LA 6 RUE DE LA 8 007 GRAND AN NON		07/09/2022				504 27/09/2021	456	2022	48	2022	48	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2008448385	RACCORDE		
1079783	628700000165	En service	08/08/11	MARTEAU GHISLAIN		ROULLET ST E25 RESIDENCE 15 CHEMIN CH 007 GRAND AN NON		15/10/2021				520 14/11/2019	395	2022	44	2022	44	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2008448382	RACCORDE		
1079784	628700000165	En service	30/06/16	BOURDIN FLORENCE		ROULLET ST E29 RUE DE LA 29 RUE DE LA 007 GRAND AN NON		07/09/2022				1064 19/10/2021	946	2022	118	2022	118	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2008448383	RACCORDE		
1079785	628700000165	En service	21/07/17	HARDOUIN CLAUDE		ROULLET ST ECHEZ 504 26 126 RESIDENCE 007 GRAND AN NON		07/09/2022				986 24/09/2021	909	2022	77	2022	77	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2008447730	RACCORDE		
1079786	628700000165	En service	28/12/18	ETCHOYGHIE MARTINE		ROULLET ST E RES LA BOEMI RESIDENCE L 007 GRAND AN NON		07/09/2022				1199 27/09/2021	1144	2022	55	2022	55	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2010803850	RACCORDE		
1079797	628700000165	En service	19/09/11	DIMELIX SEBA HAUTEFELIULL		ROULLET ST ECHEZ 506 20 D CIDEX 506 20 1007 GRAND AN NON		18/10/2021				829 10/09/2020	705	2022	106	2022	106	DOMESTIQUE	DOMESTIQUE	2009407499	RACCORDE		
1079798	628700000165	En service	06/10/11	LABERTHONNI BERTRAND		RO																	

ANNEXE 2 BORDEREAU POUR TRAVAUX DE BRANCHEMENT PARTICULIER D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Numéro du prix	Libellé des prix	Prix unitaire en euros H.T.
1	Prospection, reconnaissance et définition du tracé, obtention DICT et autorisations de voirie, établissement du devis, implantation du tracé et piquetage, recherche de la conduite existante, implantation de chantier, signalisation, établissement de l'ensemble des dossiers et des documents d'exécution, établissement des plans de récolement- Forfait	170.00€
1.1	Géoréférencement en classe « A » des ouvrages neufs ou renouvelés - Report sur le SIG. L'unité	38.00€
2	Piquage sur collecteur principal au moyen du té ou d'une culotte ou raccordement avec carottage sur regard de visite. L'unité	263.71€
3	Fourniture et mise en place d'un regard de branchement à passage direct, y compris la rehausse, le tampon de fermeture hydraulique, les coudes au 1/8° maximum nécessaires, et le départ bouchonné vers particulier sur 1 ml.	437.47€
4a	Terrassement y compris blindage éventuel, croisement d'obstacle, passage de mur, lit de sable, remblai en matériaux adaptés compactés et réfection définitive pour une profondeur de fil d'eau inférieure à 1.30 m: en terrain empierré ou non revêtu le ml 92.37€ sous chaussée ou trottoir revêtu en bicouche le ml 109.40€ sous chaussée ou trottoir revêtu d'enrobé le ml 104.50€ sous chaussé ou trottoir pavé. le ml 111.85€	
4b	Terrassement y compris blindage éventuel, croisement d'obstacle, passage de mur, lit de sable, remblai en matériaux adaptés compactés et réfection définitive pour une profondeur de fil d'eau supérieure à 1.30 m: en terrain empierré ou non revêtu le ml 184.72€ sous chaussée ou trottoir revêtu en bicouche le ml 196.89€ sous chaussée ou trottoir revêtu d'enrobé le ml 187.17€	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 016-200071827-20230525-2023_05_105-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 05/06/2023
 Publication : 05/06/2023

Commune de ROULLET SAINT ESTEPHE

GESTION DELEGUEE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

	sous chaussé ou trottoir pavé. le ml	201.74€
5	Réalisation de chaussée ou trottoir en béton lavé (épaisseur minimale de 15 cm), y compris découpage, terrassement et évacuation des déblais. le m2	42.53€
6	Fourniture et pose de canalisation P.V.C., DN 160 mm, série CR le m2	16.30€
7	P.V. pour rocher compact nécessitant l'utilisation du marteau pneumatique ou du B.R.H. Dm/ml	6.07€
8	P.V. pour pompage à un débit continu supérieur à 25 m3/h forfait	66.85€

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_105-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2023

Bureau des Prix Unitaires

Commune de ROULLET SAINT ESTEPHE

07/11/2011